



# Info-pêche No 93

Bulletin d'information de la FSPG - paraît trois fois par an - gratuit - 06/2022

Page 1	<b>Edito</b> - Vive la pêche récréative !!
Page 2	<b>Formation SaNa</b> - Une évolution peu pertinente ... voire néfaste
Page 3	<b>Maison de la Pêche</b> - Inauguration « grand public » sous un soleil ardent
Page 4	<b>Neuchâtel</b> - La FNPR organise des cours SaNa pour les jeunes pêcheuses et pêcheurs
Page 5	<b>P'tites Nymphos</b> - Brèves sur la pêche locale, régionale et nationale
Page 6	<b>Dossier</b> - Définition de la pêche : sportive, de loisirs ou récréative ?
Page 7	<b>Dossier</b> - La Colombie interdit la pêche « sportive »
Page 8	<b>Vu d'Europe</b> - Le lobby des oiseaux « infiltrait » depuis longtemps la DG ENV de la Commission
Page 9	<b>Sécheresse</b> - SOS LRC donne des conseils pour ménager nos poissons en mode « survie »
Pages 10-11	<b>Nouvelles de la FSP</b> - Infos et dossiers d'actualité de notre fédération faîtière
Page 12	<b>Adhérez aux sociétés membres de la FSPG</b>

## ***EDITO : la pêche récréative ... une contribution au bien-être***

Ce numéro 93 de l'info-pêche aborde, entre autres, la notion de « **pêche récréative** » (lire en pages 6 et 7). Il s'interroge sur les termes qui définissent la pêche : sportive, de loisirs ou récréative. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ces terminologies ?

La pêche récréative est une activité de loisir. Quand la pêche commerciale capture le poisson pour le vendre, les pêcheuses et pêcheurs récréatifs le capturent et le remettent à l'eau ou le consomment au sein de la famille ou de leur réseau d'amis.

La pêche récréative à la ligne constitue une activité durable de grande valeur qui contribue à la diversification des revenus des communautés qui proposent et valorisent cette activité.

Les pêcheurs à la ligne dépensent de l'argent, par exemple pour l'achat d'articles de pêche, l'hôtel, le restaurant, la location de bateaux et d'équipements et les guides de pêche. La pêche à la ligne offre également des avantages sociaux non commerciaux aux pêcheuses et pêcheurs, comme la relaxation, le bien-être par l'exercice et l'expérience de la nature.

Le tourisme de la pêche récréative a un grand potentiel de développement dans la plupart des pays, y compris en Suisse et dans les autres pays de l'arc alpin, soit en tant que complément aux produits touristiques existants, soit en tant qu'offre spécifique. Et que vive la pêche récréative !

**Maxime Prevedello - secrétaire FSPG**

**LE ROND DANS L'EAU**

132 résidence du  
Pont de Fillinges,  
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

## Formation SaNa : augmenter la formation pratique ?

Lors de l'AD FSP tenue à Olten en septembre 2021, une fédération cantonale a soumis aux délégués une motion demandant le renforcement de la partie pratique lors des cours d'attestation de compétence (SaNa). Les délégués se sont prononcés majoritairement en faveur de cette motion, mais on constate aussi un « Röstigraben » entre les tenants et les opposants à cette motion. Un groupe de travail se penche depuis lors sur les possibles modifications des contenus de formation ... et la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche de Suisse ainsi que le Réseau de formation des pêcheurs devront aussi se positionner à ce sujet.

Même si une meilleure prise en compte de la pratique apparaît comme un objectif louable, il est à mon avis tout à fait irréaliste d'ajouter des contenus pratiques supplémentaires aux cours SaNa actuels. Ces cours sont avant tout une formation à la protection des animaux lors la pêche et ne doivent pas devenir des « cours de techniques de pêche ». Et la manipulation/mise à mort correcte, faudra-t'il la faire avec des poissons vivants ? Vu la loi sur la protection des animaux, il faudrait dans ce cas obtenir l'autorisation nécessaire auprès vétérinaires cantonaux, car sacrifier des poissons lors d'un cours SaNa est considéré comme de l'expérimentation animale. On utilise bien des mannequins pour s'exercer à la réanimation/massage cardiaque lors des cours de premiers secours, alors les poissons en silicone utilisés actuellement sont une solution simple et pragmatique tout à fait acceptable.

Outre les problèmes logistiques, viendraient sans doute s'ajouter les aspects financiers. Il y a déjà aujourd'hui des **taxes de cours très disparates** car, selon les cantons et les systèmes mis en place, ces taxes peuvent varier du simple au triple et cela n'inclut pas l'acquisition « obligatoire » du manuel. Une formation pratique supplémentaire viendrait certainement augmenter la taxe de cours requise par les différents organisateurs, sans compter que les moniteurs, qui dans leur très grande majorité ne dispensent pas cette formation pour gagner de l'argent, mais parce qu'il sont convaincus de l'importance de la formation des nouvelles pêcheuses et nouveaux pêcheurs, pourraient être découragés par ces nouvelles exigences, notamment du temps et de l'énergie supplémentaires à y consacrer.

On pourrait avoir le sentiment que si l'on voulait décourager les nouvelles pêcheuses et les nouveaux pêcheurs, on ne s'y prendrait pas autrement. Quant à la proposition d'un SaNa "provisoire" suivi d'une confirmation 2 ou 3 ans après (système bien helvétique des "cours de répète"), cela ne fait qu'ajouter de l'eau au moulin du "monstre administratif" que l'on redoute.

Dans ce contexte, pourquoi ne pas proposer de **déléguer à tous les services cantonaux de la pêche de Suisse** (sans exception !) la **complète gestion administrative, pédagogique et logistique de la formation SaNa** y compris les parties pratiques augmentées demandées par la motion ? On verra bien dans ce cas s'il y a une majorité de services cantonaux qui se montreront favorables à cette solution ... je doute fort que ce soit le cas.

Bref, pour une meilleure prise en compte de la pratique, notamment pour la manipulation et la mise à mort des poissons, la solution évoquée par le canton d'Uri, me semble très intéressante : les nouveaux détenteurs de l'attestation SaNa **choisissent de manière volontaire** de s'inscrire à une formation pratique supplémentaire lors d'une journée où ils(elles) ont la possibilité de capturer des poissons qui ont été déversés dans un plan d'eau pour l'occasion, et les moniteurs SaNa les encadrent pour qu'ils effectuent les gestes pratiques de manière adéquate.

Maxime Prevedello - membre du BD FSP et moniteur SaNa



Alejandro Delieutraz

Articles de pêche  
Route de Suisse 22  
1290 Versoix CH

ARTICLES de PÊCHE  
VERSOIX

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442  
Natel: +4179 5123247

[www.articles-peche.ch](http://www.articles-peche.ch)

[versoix@articles-peche.ch](mailto:versoix@articles-peche.ch)



## Journée portes ouvertes à la nouvelle Maison de la Pêche

Le samedi 18 juin 2022, les Genevoises et Genevois, accompagnés de nombreux enfants, ont pu visiter les différents stands dédiés à la pêche genevoise dans le cadre de la journée « Grand public » de la nouvelle Maison de la Pêche, à l'extrémité de la Plage des Eaux-Vives.

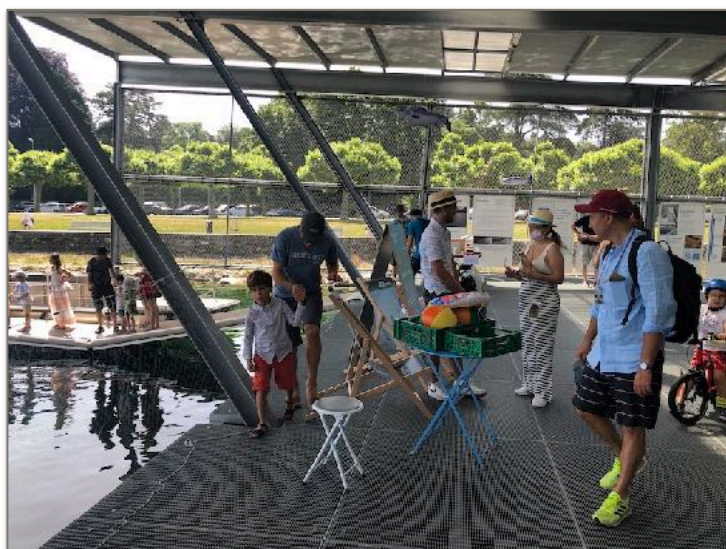
Événement familial, ouvert à tous et toutes, la manifestation a proposé des activités ludiques et didactiques pour mieux connaître le lac Léman, sa faune et les personnes pour qui la pêche est un univers quotidien et un mode de vie.



### Les animations

- Rencontres avec des pêcheurs
- Exposition autour de la pêche et des poissons
- 2 activités pour les enfants : le **lancer de précision** et une **chasse aux nouvelles** organisées par la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises [FSPG](#)
- Connaissance des poissons du lac
- Démonstration de la nouvelle app mobile Pêche GE
- Connaissance du lac, avec l'Association de Sauvegarde du Léman (ASL).
- etc...

Sur cette page quelques images de la manifestation qui, par cette journée caniculaire, s'est déroulée dans le cadre heureusement ombragé et bien ventilé de la Maison de la Pêche ... et un grand MERCI !! aux pêcheurs et pêcheuses présent.e.s.





## Former et assurer la relève

### Les pêcheurs neuchâtelois organisent un cours SaNa pour les enfants

Après cette longue période de restrictions et de confinement, la Fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivière (FNPR), mandatée pour donner les cours d'attestation de compétence pour la pêche (SaNa), a repris ses activités avec le cours destiné aux enfants. D'autres cours sont donnés pendant l'année, pour tous âges, mais celui-ci est plus complet, puisqu'il s'agit d'une journée entière consacrée aux enfants.

Le cours s'est déroulé aux Ponts-de-Martel le 11 juin 2022 et a été donné par les moniteurs SaNa de la FNPR, en se basant sur la brochure officielle ainsi que différents supports médiatiques et électroniques. Cette formation débouche sur un examen, assez pointu tout de même pour des enfants de cet âge. Il est à relever que la presse et les médias ont été invités dans le but de donner un écho plus important à cette démarche.



dans un étang pour mettre en pratique les connaissances apprises et les travaux pratiques effectués le jour même.

En fin de journée, les résultats de l'examen ont été communiqués et les parents sont venus chercher leurs enfants. Ce très sympathique évènement est organisé dans le but de former la relève, de sensibiliser les jeunes à la pêche, à l'environnement et au respect et à la défense active des milieux naturels.

Cette journée en trois parties est assurée par des pêcheurs bénévoles chevronnés et impliqués dans la défense de la pêche et des milieux aquatiques. À l'heure du virtuel, une petite plongée dans le réel et dans la nature ne peut qu'être rafraîchissante. Les enfants ayant vécu cette journée les années précédentes en ont tous d'excellents souvenirs.

Outre les cours SaNa habituels, la FNPR a mis sur pied sous la houlette de Syvian Arrigo et des moniteurs de la société de pêche « La Fario » et « La Gaule » un cours de montage de mouches qui se déroule un soir par mois, cours complété par des leçons de lancer sur plan d'eau et, en fin d'année, une sortie en « live » en réservoir pour mettre en pratique les connaissances et compétences acquises.

Les moniteurs et les invités (journalistes, représentants du Service Faune Forêts Nature, etc.) ont partagé le repas de midi avec les enfants. Des jeux, ayant la pêche pour thème et dotés de prix très intéressants, ont été organisés après le repas et ont suscité une forte émulation.

L'après-midi s'est ensuite déroulée par ateliers traitant des différentes techniques de pêche, du respect du poisson, des techniques de lancer et furent animés par des membres des sociétés de pêche et les moniteurs SaNa. Enfin, les enfants aidés par les moniteurs et membres de la FNPR **sont allés pêcher**



Stéphane Erard



# P'TITES NYMPHOS

## Débits résiduels ... ne pas céder !

Il est tout simplement déroutant et injuste que certains milieux, et notamment le président de la Conférence des directeurs de l'énergie, le conseiller d'Etat grison Mario Cavigelli, demandent un assouplissement des prescriptions relatives aux débits résiduels. « Il serait totalement erroné de changer les règles aujourd'hui », déclare clairement l'administrateur de la FSP, David Bittner. « Si on les assouplissait maintenant, tous ceux qui ont fait leur travail seraient les dinons de la farce ». Des débits résiduels minimaux sont d'une importance existentielle pour l'habitat aquatique. Sans débit résiduel suffisant, pas de poissons !

## Echelle à poissons du Seujet

Le travaux de reconstruction de la passe à poissons du barrage du Seujet ont débuté depuis 4 mois déjà. Les contraintes de génie civil sont importantes et le chantier complexe. Ci-dessous une image prise il y a peu de l'avancement des travaux qui, on l'espère ardemment, permettront aux nombreuses espèces de poissons vivant sur le Rhône en aval de rejoindre le Rhône citadin et encore plus en amont ... le lac Léman.



## Etangs de pêche : retour des jeunes

Depuis la modification dès 2022 du règlement sur les étangs genevois avec l'introduction d'un jour de trêve supplémentaire (mardi) et l'annonce sur Internet des repeuplements effectués le dernier mardi du mois, la fréquentation par les jeunes pêcheurs s'est accrue. Alors qu'auparavant les repeuplements étaient effectués le vendredi (aussi jour de trêve), la possibilité pour les enfants de capturer un poisson le jour où l'étang leur est réservé (le mercredi) se voyait réduite à néant car la pêche était accessible aux adultes les

samedis, dimanches, lundis et mardis précédents. Autant dire qu'il ne restait plus aucun poisson le mercredi. Lors d'un passage sur place le mercredi matin 25 mai, j'ai pu observer huit jeunes pêcheurs (uniquement des garçons et deux maniaient une canne de pêche à la mouche !). « Vous n'avez pas école le mercredi matin ? », leur ai-je demandé. Réponse : on vient du canton de Vaud et on a congé le mercredi précédant l'Ascension. Bref, les captures se sont succédé et les enfants possédaient tous un permis journalier.



## Nouvelle application Pêche GE

L'OCEau-SLRP propose dorénavant une application mobile «Pêche GE» qui dématérialise le permis et le carnet de pêche papier. Le(s) permis acheté(s) sur le site internet « e-démarches » s'ajoutent automatiquement à l'application et peuvent ainsi être présenté(s) directement depuis son téléphone portable en cas de contrôle. Les captures doivent être saisies directement dans l'application pour les transmettre à l'autorité compétente et peuvent être complétées de détails techniques et pratiques afin de faire ses propres statistiques sur son activité de pêche. Pour l'achat d'un **permis annuel**, il faut en outre y saisir le numéro de la carte d'attestation de compétences pour la pêche (SaNa) ainsi qu'une photo de ladite carte. A noter que la version « papier » des permis de pêche est toujours disponible.



## Agenda 2022-2023

**Fermeture salmonidés Léman** : ven. soir 30 sept

**Fermeture Rhône (1-2-3) et Arve\*** : mercredi 30

novembre. \*: les secteurs 6 et 7 de l'Arve demeurent toutefois ouverts du 1er au 31 décembre pour la pêche de l'ombre commun uniquement en mouche sèche.

**Ouverture salmonidés Léman** : dim. 15 janvier

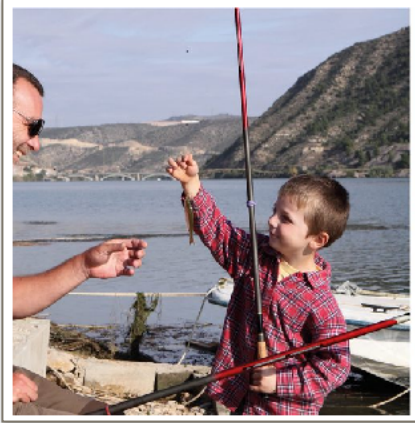
**AD FSPG 2023** : mercredi 1er mars

**Ouverture rivières** : samedi 4 mars

**Ouverture rivières limitrophes** : samedi 11 mars

# Pêche ... sportive ? de loisirs ? récréative ?

(MP) Ces dénominations sont synonymes, mais en Europe le terme de « pêche récréative » est celui qui s'impose dans beaucoup de publications. Au niveau de la signification, « pêche récréative » semble être le plus adéquat pour définir l'activité que nous pratiquons. En effet, une activité « récréative » augmente la participation des gens dans la communauté et favorise la bonne forme et la bonne santé. Elle fournit par ailleurs aux gens des occasions d'apprendre de nouvelles compétences, y compris des aptitudes sociales utiles dans l'établissement de relations sociales et d'amitiés.



En premier lieu, la pêche récréative est une pêche qui n'est pas considérée comme commerciale.

La pêche à la ligne est une forme de pêche récréative. Selon le **document publié par l'EAA en 2004**, la pêche à la ligne peut être définie comme la pêche utilisant l'hameçon comme engin de capture. La pêche à la ligne pouvant être commerciale ou non, la pêche récréative peut être définie comme l'activité consistant à attraper ou à tenter d'attraper des poissons, principalement à l'aide d'une canne à pêche ou d'une ligne tenue à main, à des fins non commerciales. Selon la définition de l'EAA et la législation européenne, les pêcheurs récréatifs et les pêcheurs à la ligne récréatifs ne vendent pas le poisson qu'ils capturent.

Le terme "secteur de la pêche récréative" désigne les pêcheurs à la ligne, les magasins d'articles de pêche et les fabricants d'articles de pêche, les fournisseurs d'appâts, la navigation de plaisance, les constructeurs de bateaux de plaisance et les fournisseurs de matériel de manutention, les exploitants de ports de plaisance et les médias spécialisés dans la pêche à la ligne, le tourisme de la pêche à la ligne et d'autres entreprises et organisations connexes, ainsi que l'ensemble de l'environnement de gestion (par exemple, les organismes publics) qui, à des degrés divers, dépendent de la pêche récréative ou lui sont destinés.

La pêche à la ligne récréative est un type de pêche très durable par rapport à d'autres types de pêche, grâce aux engins de capture à faible impact et très sélectifs utilisés et au taux de survie élevé des poissons relâchés. Dans de nombreux pays, la pêche récréative génère plus de valeur que la pêche commerciale. Au sein du secteur de la pêche récréative, le segment de la pêche à la ligne récréative contribue de loin le plus à la valeur socio-économique totale du secteur.



Implenla



NOUS CRÉONS  
LE MONDE DE DEMAIN

IMPLENIA.COM



## Le pêche « sportive » interdite en Colombie

**(MP)** *En Colombie, on se pose la question des êtres sensibles que sont les poissons et, au nom du principe de précaution, la Cour constitutionnelle a décidé d'y interdire la pêche « sportive » ... à chacun-e de juger de la pertinence d'une telle législation.*

La Cour constitutionnelle de Colombie a déclaré la **pêche sportive** inconstitutionnelle au motif qu'elle provoque de la maltraitance envers les animaux. Cette interdiction prendra effet dans un an.

L'arrêt de la Cour explique que « *la pêche sportive est une activité qui viole le **principe de précaution** et l'interdiction de la **maltraitance envers les animaux**, et doit donc être exclue du système juridique* ».

Selon elle, le mandat de protection des animaux découle du principe de la constitution écologique, de la fonction sociale de la propriété et de la dignité humaine; et que dans ce contexte, le législateur et la Cour ont considéré les animaux comme des êtres sensibles.

La haute juridiction a assuré que : « *bien qu'il n'y ait pas de consensus sur la question de savoir si les poissons sont des êtres sensibles, la vérité est qu'en vertu du principe de précaution, l'intervention de l'État est nécessaire afin d'éviter la dégradation de l'environnement* ».

Dans cette mesure, il a ajouté que bien qu'il ne soit pas possible de définir avec une certitude absolue les conséquences néfastes de la pêche sportive, au regard des principes de protection et de bien-être animal, ni l'impact et la détérioration des ressources hydrobiologiques, mais qu'il existe des informations scientifiques pertinentes qui exigent d'éviter les impacts néfastes sur ces êtres et leur environnement, l'exclusion de l'activité doit être privilégiée.

La Cour a aussi conclu que la pêche peut être **artisanale, industrielle, de subsistance, scientifique, de contrôle** ou de **développement**, mais pas sportive.

### Commentaire

En 2004, lors de la définition de la pêche récréative, l'EAA a essayé d'éviter le mot "sport". Cependant, la majorité des membres de l'EAA ne le souhaitait pas. Certains d'entre eux ont même le mot "sport" dans la dénomination de leur organisation, et la mention du mot "sport" est considérée comme commercialement « vendeur » par le secteur des fabricants d'articles de pêche. Certains pays ou organisations préfèrent donc le terme de pêche sportive à la place de pêche récréative. Selon le contexte dans lequel les deux termes sont utilisés, **leur signification sera souvent la même**. Ci-dessous en italique des commentaires (négatifs) issus des médias, thématisant cependant sur ce que l'EAA craignait alors : une interdiction de la pêche sportive.

- *La Cour constitutionnelle de Colombie donne beaucoup (trop) de poids au principe de précaution. L'utilisation par la Cour du principe de précaution pour interdire la pêche sportive devrait inquiéter tout citoyen colombien et tout citoyen de toute démocratie. Le principe de précaution est un principe dangereux dans la législation et les décisions car il n'y a pas de limites à son utilisation.*
- *La Cour commet l'"erreur" de mélanger l'éthique et les préoccupations environnementales. La mort d'un poisson peut avoir des conséquences pour l'environnement et/ou les stocks de poissons. Mais la façon dont il est mis à mort est une question éthique, qui n'a pas besoin d'être incluse dans les préoccupations environnementales.*

Que doivent faire alors les pêcheurs sportifs et les pêcheurs à la ligne récréatifs en Colombie ? Eh bien, nous leur conseillons de poursuivre leur activité, mais sous un autre nom, par exemple "pêche de subsistance", que la Cour juge acceptable (voir ci-dessus), ou "pêche pour sa propre alimentation". Cependant, il est clair que le terme "Catch & Release" est à proscrire car il indique une activité que la Cour ne trouve pas acceptable. Et cela pourrait être un argument pour les pêcheurs récréatifs en Colombie pour demander un "quota de mise à mort" récréatif de toutes les espèces (comestibles) qui les intéressent.



**La pêche « sportive » du Peacock bass en Colombie ... devrait disparaître des catalogues des tour opérateurs.**

## Et pendant ce temps en Europe ...



Jan Kappel

Chargé d'affaires au sein de l'EFTTA (Association européenne du commerce d'articles de pêche) depuis 2001, Jan Kappel dirige le bureau de lobbying de l'EFTTA, partagé avec l'EAA (European Anglers Alliance), situé à côté du Parlement européen à Bruxelles. Auparavant il a travaillé au Parlement européen en tant qu'assistant de deux membres danois du Parlement. Il a une connaissance approfondie de la législation européenne et des procédures législatives importantes pour le lobbying de l'EFTTA et de la communauté de la pêche récréative que représente l'EAA. Il nous livre ci-dessous ses constats au sujet de la problématique des cormorans en Europe.

Au sein de la **Direction générale de l'Environnement - DG ENV** <sup>1)</sup> de la Commission européenne, l'intérêt envers les oiseaux est bien plus important qu'envers les poissons. Il y a un certain nombre de raisons à cela :

- La principale raison est qu'il existe une directive européenne sur les oiseaux et que les organisations de défense des oiseaux fournissent à la Commission les données nécessaires à sa mise en œuvre - **contre paiement**.
- Une autre raison est que les poissons servent de nourriture aux oiseaux - et non l'inverse.
- Une troisième raison est qu'il n'y a pas d'organisations de défense de la pêche à la ligne qui puisse rivaliser avec les organisations de défense des oiseaux. Oui, les organisations de pêcheuses et pêcheurs à la ligne sont ce que nous avons de plus proche des défenseurs des oiseaux, mais nous tuons et mangeons du poisson et, par conséquent, nous ne sommes pas seulement des défenseurs de l'environnement mais aussi des utilisateurs de la nature, ce qui semble être mal vu par les bureaucrates de la DG ENV de l'UE.
- Une quatrième raison pourrait être la **surreprésentation des "gens des oiseaux" au sein de la DG ENV**. Pour preuve : le premier fonctionnaire de la DG ENV sur lequel les représentants de l'EAA (Franz Kohl et Jan Kappel) ont fait pression au sujet des cormorans il y a déjà de nombreuses années, a pris sa retraite en 2022: il s'agit de Michael O'Brien, ancien chef adjoint de l'unité Nature et expert principal à la DG ENV. Il a rejoint la Commission européenne en 1992. Avant cela, il était directeur national du partenaire irlandais de **BirdLife International**.

A l'époque, les représentants de l'EAA avaient été très surpris que Michael O'Brien leur conseille de laisser les cormorans tranquilles. Et Jan Kappel de préciser : *"Si nous faisons pression pour réduire le nombre de cormorans, nous savions que les organisations de défense des oiseaux réagiraient contre cela et nous lui avons assuré que nous étions bien préparés à ce genre de combat. **Mais nous étions loin de nous douter que nous aurions également dû nous préparer à affronter ses propres positions en faveur des oiseaux**".*

Lors de la réunion des directeurs de la nature de début juin 2022 à Strasbourg <sup>2)</sup>, après avoir écouté la Commission s'apitoyer sur les oiseaux menacés et évoquer une menace croissante pour les oiseaux nichant au sol, Jan Kappel a pris la parole pour souligner que toutes les populations d'oiseaux ne sont pas en mauvaise posture. Par exemple, il y a sans doute plus de cormorans en Europe que jamais depuis la dernière période glaciaire. L'excès d'une bonne chose peut être mauvais, a-t-il fait valoir. Il a poursuivi en disant que nous étions à la croisée des chemins et que nous pouvions espérer inverser le déclin de la biodiversité. Ce faisant, nous établissons de nouveaux équilibres, qui peuvent constituer une menace pour certaines espèces. Actuellement, l'ombre commun est menacé dans toute l'Europe - par le cormoran. Certains le nieront, mais ils devraient lire les preuves, les rapports scientifiques disponibles.

La Commission a répondu comme prévu : *"Le cormoran est un prédateur. Il se nourrit de poissons et c'est ce qu'il fait"*. Il s'agissait d'une remarque de fin de discussion, mais, comme vous le savez, ce n'est pas la fin mais le début du problème. Les espèces mangeuses de poissons ne constituent pas un problème en soi. Seulement si - comme c'est le cas pour les cormorans - elles sont trop nombreuses et mangent trop de poissons.

- 1) Ce service de la Commission est chargé de la politique de l'UE concernant l'environnement. Il propose et met en œuvre des politiques visant à garantir un niveau élevé de protection de l'environnement et à préserver la qualité de vie des Européens
- 2) La Norvège et la Suisse étaient représentées à cette réunion des Directeurs Nature : pour la Norvège : Siri BUTENSCHØN shb@kld.dep.no et pour la Suisse: Franziska SCHWARZ [franziska.schwarz@bafu.admin.ch](mailto:franziska.schwarz@bafu.admin.ch)



# Sécheresse ... et c'est reparti pour un tour !

Source : SOSLRC - <https://www.soslrc.com/>

**MP** La sécheresse actuelle s'annonce rude, voire mortelle pour nos poissons. Cette année, les faibles débits des cours d'eau déjà au printemps, laissent redouter d'un été 2022 difficile. C'est hélas devenu la norme dans nos contrées. Nous vous communiquons ci-dessous le message que l'association SOS Loue et Rivières Comtoises a transmis à ses membres pêcheuses et pêcheurs le 16 juin. SOS LRC se bat pour la sauvegarde des rivières qui furent jadis les joyaux des pêcheurs suisses et français de l'arc jurassien. Ce message s'applique parfaitement à la situation genevoise et même à quasiment tous les cours d'eau du Plateau suisse.

## Fortes chaleurs : pêcheurs, un message urgent pour vous !

Nous savons qu'un grand nombre de pêcheurs soutiennent le collectif SOS Loue et Rivières Comtoises, et pour cause, par leur présence au bord de l'eau, ce sont souvent les premières sentinelles des rivières.

Aujourd'hui, ce message leur est adressé :

Au même titre que vous allez vérifier votre matériel avant de pêcher, il devient primordial de prendre la température de l'eau avant votre partie de pêche lorsque le soleil se fait trop présent, et la sécheresse se manifeste avec des étiages importants.



La raison est que les salmonidés (truites et ombres), au-delà d'une certaine température d'eau, passent dans un mode « survie ».

**Il est donc nécessaire de respecter les poissons qui restent présents dans nos rivières, ne pas les pêcher dès que la température de l'eau dépasse 18°C.**

Les Salmonidés sont des sténothermes : ce qui veut dire qu'ils ne s'adaptent pas à des températures qui dépassent leur optimum thermique : métabolisme en difficulté,

recherche d'eaux plus fraîches, dont l'eau des « froidières » ces sources d'eau fraîches sont connues de peu de personnes, ce sont des résurgences dans le lit de la rivière soit du système karstique, soit de la nappe alluviale : ce sont des zones de survie où le comportement des poissons est particulier : on les appelle des « dormeuses » immobiles, sans aucune activité, avec une robe marbrée.

**Surtout ne pas les déranger : un stress de plus et c'est la mort programmée ! Soyons responsables !**

plus de 30 ans d'expérience!

Mouches de pêche artisanales jurassiennes

Guide et cours de pêche dans le Jura

Gambes fabriquées en Suisse

**SPORTS-LOISIRS**  
Porrentruy Jura  
Allée des soupirs No2

+ d'informations sur nos sites web... [jurafishing.ch](http://jurafishing.ch) et... [www.sportsloisirs.ch](http://www.sportsloisirs.ch)





## Journal Suisse de la Pêche: printemps 2022 (extraits)



Schweizerischer Fischerei-Verband  
Fédération Suisse de Pêche  
Federaziun Svizzera da Pestga  
Federaziun Svizzera da Pesca



## Programme de la FSP "Les pêcheurs aménagent l'habitat"

### Pour la première fois en Suisse romande

**Les petits cours d'eau peuvent être améliorés par des mesures simples et peu coûteuses. Le programme "Les pêcheurs aménagent l'habitat" de la FSP est bien accueilli. La Suisse romande a organisé son premier atelier.**

La Fédération Suisse Pêche a publié en 2016 le manuel pratique "Les pêcheurs aménagent l'habitat" avec des exemples de mesures de valorisation simples et peu coûteuses sur les petits cours d'eau. Pour compléter le manuel et mettre en œuvre la théorie, la FSP a organisé des ateliers pratiques en collaboration avec les fédérations cantonales.

### Premier atelier en Suisse romande

Tout a commencé en 2018 dans le canton de Soleure. Le premier atelier en Suisse romande s'est déroulé le samedi 26 février 2022 et a été organisé par Thomas Schläppi et Maxime Prevedello de la FSP en étroite collaboration avec la Maison de la Rivière à Tolochenaz. 21 participants des cantons de GE, VS, FR, VD et NE ainsi que six intervenants y ont pris part.

### Théorie et pratique

Le programme était constitué d'un début de matinée théorique pour aborder les procédures de planification. David Bittner, nouvel administrateur de la FSP, a évoqué le contact étroit et nécessaire entre les sociétés et fédérations de pêche et les administrations des communes concernées. Des exemples pratiques sur la rivière Biber (SH) ou l'aménagement de ruisseaux piscicoles à Genève ont été présentés, suivis d'une visite du ruisseau didactique de la Maison de la Rivière en compagnie de Damien Robert Charrue, sous-directeur.



L'après-midi, trois aménagements ont été réalisés dans le secteur proche l'exutoire du ruisseau didactique dans le Boiron de Morges. Les participants ont ainsi pu mettre en œuvre ces mesures directement dans le cours d'eau. Bilan : une belle journée dont le succès et la satisfaction des participants nous permettent déjà d'envisager une deuxième édition ... " Mp/Sb



## Mais que fait la FSP au juste ?

### Conférence des présidents de la Fédération suisse de pêche FSP

**Mais que font-ils à la FSP ?" C'est la question que Roberto Zanetti, président central de la FSP, entend de temps à autre lorsqu'il assiste aux assemblées cantonales des délégués. La conférence des présidents a été une bonne occasion de montrer, à l'aide de quelques exemples, tout ce que "la FSP fait".**

Zanetti a mentionné des chiffres impressionnants lors de la vidéo-conférence des présidents: les recettes des cotisations des membres de la FSP correspondent à environ 0,5 pour cent des recettes totales du WWF ou les recettes totales de Pro Natura correspondent à près de 150 fois nos cotisations de membres. Il ne s'agit que d'ordres de grandeur et non de chiffres précis. "Vu sous cet angle, on peut se réjouir de ce que nous déclenchons et faisons à la FSP avec nos modestes moyens".

#### La FSP fait ... de la politique

Exemples politiques : « Nous sommes confrontés à des temps exigeants », a déclaré Zanetti en parlant d'une lutte acharnée à venir entre la production d'électricité et les intérêts de protection des milieux aquatiques. Actuellement, l'accent est mis sur l'acte modificateur unique relatif à l'approvisionnement durable en électricité, en cours d'examen par la commission du Conseil des États. Le compromis de la table ronde sur l'énergie hydraulique y est directement lié. Entre-temps, celui-ci est déjà remis en question par différentes parties. Zanetti y reste attaché et a cité comme bons résultats pour la pêche : l'engagement en faveur des débits résiduels, des mesures de revalorisation écologique et une augmentation des paiements compensatoires.

#### La FSP fait ... de la protection des espèces

Samuel Gründler, membre du bureau directeur, et David Bittner, administrateur, ont informé les présidents cantonaux sur le contexte des jugements négatifs rendus par les tribunaux contre l'autorisation de tir dans la zone de réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs de Stein am Rhein. Malgré de gros efforts au niveau juridique, nous n'avons guère obtenu de résultats dans la lutte contre les cormorans. C'est d'autant plus dramatique que le statut de menace de l'ombre commun a entretemps été relevé à « fortement menacé ». La FSP ne se laisse pas décourager, mais mise maintenant sur le dialogue avec "l'autre" partie. Ces discussions ont lieu avant tout dans le cadre de la Plateforme Pêche lacustre, "mais cette recherche de solutions sera très exigeante", a déclaré Bittner. Un autre point de mire dans la protection des espèces est le projet Doubs vivant. Ici, la FSP a pris le lead et se focalise beaucoup plus qu'auparavant sur le sauvetage du Roi du Doubs, une espèce au bord de l'extinction (voir le Journal Suisse de la Pêche de mars 2022).

#### La FSP fait ... un centre des poissons

Le centre national des poissons doit voir le jour à Moosseedorf près de Berne. Adrian Aeschlimann a présenté l'état actuel d'avancement : grâce à l'engagement des fédérations cantonales, la fondation responsable a pu être créée entre-temps. Le prochain grand défi est de réunir 1,5 million de francs pour l'acquisition des 6'000 mètres carrés de terrain idéalement situés au bord du lac de Moos. La moitié du montant est assurée par des contributions et des crédits, mais pour l'autre moitié, l'engagement de la base des pêcheurs est désormais également requis.

#### La FSP fait ... des projets

La FSP développe en permanence de nouveaux projets et produits afin, d'une part, de renforcer la pêche en Suisse et, d'autre part, de soutenir les fédérations cantonales et les sociétés de pêche. Lors de la conférence des présidents, des informations ont été données sur la nouvelle édition prévue du célèbre poster des poissons de Suisse. En outre, un poster sur les espèces de corégones et un autre sur les populations de poissons du Sud de la Suisse seront élaborés. Un projet de la FSP destiné aux fédérations cantonales est également la possibilité d'organiser une prochaine édition du championnat des jeunes pêcheurs. La dernière édition a eu lieu en 2017. La FSP espère qu'une fédération cantonale saisira cette opportunité. La FSP la soutiendra sur le plan organisationnel et financier.

**Conférence des présidents - la dernière fois, espérons-le, sous forme de vidéo-conférence.**





**Et si vous insériez une publicité pour votre entreprise ou votre commerce sur cette page ? Plus de 700 personnes, administrations, politiques et associatifs reçoivent l'Info-Pêche trois fois par année ...**

**Contactez-nous sur**  
[www.fspg-ge.ch](http://www.fspg-ge.ch)

---

***Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour rejoindre la FSPG ?  
Que les pêches sportives, récréatives et de loisirs soient bannies par le TF ?***

---

**Sociétés membres**

<b>FSPG</b>	<b>JIMENO Daniel</b>	<a href="mailto:jimeno@toutesperles.ch">jimeno@toutesperles.ch</a>
<b>AMICALE TOS-Lémanique</b>	<b>MAZZOLA Maurice</b>	<a href="mailto:maurice.mazzola@bluewin.ch">maurice.mazzola@bluewin.ch</a>
<b>APL - Lac Léman</b>	<b>LUCHETTA Lydia</b>	<a href="mailto:amicalepecheursapl@gmail.com">amicalepecheursapl@gmail.com</a>
<b>L'HERMANCE</b>	<b>MONNEY Julien</b>	<a href="mailto:monneypecheur@gmail.com">monneypecheur@gmail.com</a>
<b>LES TANNEURS</b>	<b>FAVRE Michel</b>	<a href="mailto:societe.de.peche.les.tanneurs@gmail.com">societe.de.peche.les.tanneurs@gmail.com</a>
<b>AMICALE DE LA TOUVIERE</b>	<b>LEROY Stéphane</b>	<a href="mailto:s.leroyx1@gmail.com">s.leroyx1@gmail.com</a>
<b>LA LOUTRE</b>	<b>BECK Stéphane</b>	<a href="mailto:bstephane@me.com">bstephane@me.com</a>
<b>CLUB GENEVOIS PECHE EN MER</b>	<b>DOS SANTOS Manuel</b>	<a href="mailto:masantos@bluewin.ch">masantos@bluewin.ch</a>

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur [www.fspg-ge.ch](http://www.fspg-ge.ch)  
Site de la Fédération Suisse de Pêche FSP [www.sfv-fsp.ch/?L=1](http://www.sfv-fsp.ch/?L=1)

---

**DEMANDE D'ADHESION** (No 93 - Juin 2022)

Nom/ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Lieu/No Postal : \_\_\_\_\_  
No de tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:**

- Je désire adhérer à la société : \_\_\_\_\_ (écrire le nom de la société)  
(Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (cotisation : min. 60.- par année)
- Je suis porteur/porteuse du permis de pêche genevois: lac\* rivière \*
- Je suis pêcheur/pêcheuse débutant.e et je désire suivre un cours d'attestation de compétences pour la pêche (SaNa)
- Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) \* entourez ce qui convient

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**QR-Code vers le site Internet de la FSPG : =>**

